

**Décision n° 2020/096**

**Habitat**  
**- Habitat - Attribution de subventions dans le cadre de l'OPAH de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet**

Le Président de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet,

Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1<sup>er</sup> avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-10,

Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération en date du 18 mai 2015 n°2015/75 approuvant la convention de l'OPAH de l'Agglomération de Castres-Mazamet en partenariat entre l'Etat, l'Anah et la Région,

Vu le règlement d'intervention des aides de la Communauté d'agglomération dans le cadre de l'OPAH 2015-2018 approuvé par la délibération n°2015/75 susvisée,

Vu la convention d'OPAH signée le 26 octobre 2015,

Vu l'avenant n°4 de la convention d'OPAH approuvé par le Conseil communautaire du 23 septembre 2019 prolongeant l'OPAH d'une 5<sup>ème</sup> année,

Considérant que 34 dossiers sont recevables au titre des subventions de travaux d'amélioration de l'habitat allouées par la Communauté d'agglomération dans le cadre de l'OPAH,

**DÉCIDE**

D'attribuer les subventions de travaux d'amélioration de l'habitat suivantes dans le cadre de l'OPAH de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

Propriétaires occupants :

Demandeur	Lieu de l'opération	Nature de l'opération	Montant total du projet TTC	Subvention CACM sur le projet	Financement du projet par le cumul des aides publiques
Mme Maryannick GASTOU	3 B Côte de la Bernadié CASTRES	ENERGIE	29 941 €	492 €	33%
M. Vincent DOUGADOS	Rec del Naoug Rigauds PONT DE LARN	ENERGIE	35 542 €	763 €	40 %
M. Abderrhamane IDJELLIDAINE	68 rue Alphonse Daudet CASTRES	ENERGIE	21 975 €	847 €	65 %
M. Jao Carlos ALVES DE CARVALHO	106 rue de la Vitarelle MAZAMET	ENERGIE	23 223 €	645 €	86 %
M. Jacques DUFAUD	7 rue Maurice Ravel CASTRES	AUTONOMIE	7 739 €	543 €	37 %
Mme Marie-José FEVRIER	45 rue Goya CASTRES	AUTONOMIE	22 218 €	3 475 €	63 %

M. Pierre MORENO	9 les Persanes AUSSILLON	AUTONOMIE	16 475 €	1 293 €	68 %
M. Emile BESALDUCH	8 rue Hector Berlioz CASTRES	AUTONOMIE	9 557 €	608 €	85 %
M. Olivier SANS	10 place François Mauriac LABRUGUIERE	ENERGIE	13 971 €	459 €	70 %
Mme Noura DJELABI	159 route de Brassac CASTRES	ENERGIE	69 963 €	3 919 €	46 %
Mme Françoise CADPDENAT	59 rue de la Finarié MAZAMET	ENERGIE AUTONOMIE	9 360 €	298 €	87 %
Mme Adèle FEDOU	29 Esplanade de Provence AIGUEFONDE	AUTONOMIE	11 946 €	1 881 €	58 %
Mme Elodie MARPAUX	14 bd des Promenades ST AMANS SOULT	ENERGIE	11 409 €	342 €	73 %
Mme Maristella BARTHE	39 rue Gérard Machet CASTRES	ENERGIE	10 153 €	1 358 €	55 %
SA HABITAT SOCIAL	9 ter bd Gambetta LABRUGUIERE	ENERGIE TRAVAUX LOURDS	86 221 €	2 000 €	58 %
Mme Jeanne FABRE	3 rue de la Tuilerie VALDURENQUE	ENERGIE	13 798 €	474 €	67 %
Mme Muriel MARIETTE	1 Mas de la Maylarié Haute AUSSILLON	ENERGIE	16 629 €	814 €	56 %
M. Laurent DELAVEAU	4 rue Alfred de Vigny AUSSILLON	ENERGIE	13 452 €	436 €	71 %
Mme Blandine DELANNOY	16 rue des Pénitents LABRUGUIERE	ENERGIE	10 845 €	415 €	66 %
Mme Agnès PISTRE	13 rue des Tulipiers AUSSILLON	ENERGIE AUTONOMIE	22 303 €	614 €	77 %
M. Edmond PHALLIPOU	18 rue Frédéric Mistral CASTRES	AUTONOMIE	5 872 €	946 €	45 %
M. Mustapha BENMOUFFOCK	21 bd Léo Lagrange AUSSILLON	ENERGIE	30 511 €	760 €	47 %
Mme Caroline BONNET	35 rue Henri Gardet MAZAMET	ENERGIE	10 578 €	308 €	74 %
M. Jean SIRVEN	28 rue Henri Viguié CASTRES	AUTONOMIE	6 951 €	346 €	56 %
Mme Anne-Marie MAUREL	2 rue des Bascouls AUSSILLON	AUTONOMIE ENERGIE	20 770 €	508 €	78 %
Mme Maria MICHEL	Bd Henri Pinel LABRUGUIERE	ENERGIE	13 971 €	453 €	70 %
M. Brahim ZAHIL	10 rue Louise Michel CASTRES	ENERGIE	19 104 €	715 €	66 %
Mme Djeerma ZERDOUMI	29 rue Prosper Mérimée CASTRES	ENERGIE	20 316 €	816 €	84 %
M. Jean-Marie ALBERT	9 chemin des Vignes AIGUEFONDE	AUTONOMIE	8 927 €	1 195 €	72 %
M. Yves CAFFORT	1 impasse du Berger PONT DE LARN	ENERGIE	15 096 €	182 €	89 %
M. Fernando VARELA DA SILVA	118 rue de la Resse MAZAMET	ENERGIE	13 846 €	449 €	71 %
M. Christian KOZLOWSKI	4 rue Georges Crouzat CASTRES	AUTONOMIE	6 269 €	190 €	93 %
Mme Claudine COUSINIE	78 chemin de la Serre PAYRIN	AUTONOMIE	7 790 €	1 225 €	63 %
M. Ahmed GUERRAOUI	15 chemin du Lac AIGUEFONDE	ENERGIE	19 040 €	427 €	77 %

Les crédits correspondants au financement de la dépense sont inscrits au Budget 2020, chapitre 204, compte 20422, gestionnaire HABITAT.

Les conseillers communautaires seront informés de la présente décision sans délai et par voie électronique à l'adresse communiquée pour la réception des documents de la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet.

La présente décision sera rapportée à la prochaine séance du Conseil,

Fait à Castres, le 19 mai 2020

Acte télétransmis à M. le Sous-Préfet de CASTRES  
Le 20 mai 2020  
Sous le n°81-248100430-20200519-lmc19363-DE-1-1  
Certifié exécutoire Le 20 mai 2020



Pascal BUGIS